

Maine le Binan
1766-1824

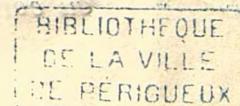
BERGERAC, le Décembre 1806.

M O N S I E U R,

C'EST dans les Pays placés comme le nôtre, loin du foyer des lumières, que les Hommes qui cultiverent par état ou par goût, quelque branche des sciences naturelles, éprouvent davantage le besoin de s'unir. C'est là sur-tout qu'après avoir vécu dans la privation d'un doux et utile commerce, les Amis de la Science, déjà liés sans se connaître, par l'analogie des goûts et la direction habituelle des idées, doivent se chercher, s'attirer fortement, réunir leurs efforts communs contre les progrès de l'ignorance, ou l'aveuglement des préjugés, et conserver par des communications précieuses le feu sacré qui languit et s'éteint dans l'isolement, faute des moyens propres à l'alimenter.

PZ 2826

Déterminés par ces motifs, et ces besoins dès long-tems sentis, quelques hommes professant l'art de guérir dans cet Arrondissement, et cultivant les Sciences médicales ou physiques, se sont fait un appel réciproque. Spontanément réunis de différens points dans ce Chef-lieu, ils y ont jetté les premières bases d'une Société qui est déjà née sous d'assez heureux auspices, pour pouvoir se promettre dans l'avenir, par son extension, des conquêtes, des jouissances nouvelles et des succès favorables aux progrès des Sciences naturelles et de la Médecine en particulier.



Z
26

Étendre et assurer ces progrès dans l'Arrondissement de Bergerac, en y propageant toutes les découvertes utiles; resserrer les liens qui doivent exister entre les Hommes qui exercent la noble profession de rendre ou de conserver la santé; entretenir dans la Société dont ils sont appelés à faire partie, une émulation salutaire, et avec elle l'ardeur pour l'étude et le goût constant des bonnes observations; éloigner d'eux tout prétexte de méfiance ou de jalousie, et faire à ceux qui marchent en commun vers le même but, un besoin de s'estimer et de s'aimer. Tels ont été les premiers vœux des fondateurs de la Société Médicale de Bergerac.

Cette Société naissante n'a pu encore se donner un Réglement définitif qui exigera le concours de tous les Membres qu'elle espère s'aggréger. Cependant elle a dû s'occuper dabord de tracer les fondemens de son organisation, et n'a pu se constituer sous un titre quelconque, sans déterminer la forme sous laquelle elle devait exister.

Après avoir élu un Président, deux Secrétaires et un Trésorier, les Membres dont les Noms seront insérés ci-après, ont délibéré et arrêté provisoirement entr'eux les articles réglementaires suivants :

1°. La Société s'occupe essentiellement de tous les objets qui ont un rapport plus ou moins direct avec l'Art de guérir. La Physique, la Chimie, la Botanique, l'Histoire naturelle, l'Agriculture, l'Étude de l'Homme intellectuel et moral, considéré dans ses rapports avec l'Homme physique, entrent dans le plan de ses travaux; et elle recueillera avec empressement, toutes les observations qui lui seront présentées sur ces divers objets, par ses Membres titulaires ou correspondans.

2°. *Le nombre de ces Membres sera porté à 40, savoir 32 titulaires qui devront être domiciliés dans l'Arrondissement de Bergerac, et 8 correspondants qui pourront être pris dans l'étendue du Département.*

3°. *La Société ainsi formée, tiendra quatre Séances par an, qui auront lieu périodiquement tous les trois mois, et demeureront fixées, savoir; la première au Dimanche de la Foire de St.-Martin, jour anniversaire de la fondation de la Société; la seconde au premier Dimanche du mois de Février suivant; la troisième au premier Dimanche de la Foire des Rameaux; et la quatrième au premier Dimanche qui suivra la St.-Jean.*

4°. *A l'ouverture de chacune des Séances, l'un des Secrétaire donnera lecture du Procès-verbal de la précédente; il offrira l'analyse de toutes les Observations ou Mémoires qui lui auront été adressés dans le cours du trimestre, et de tout ce qu'auront présenté de curieux et d'intéressant pendant l'intervalle des Séances, les divers Journaux savants auxquels la Société a résolu de s'abonner. Chaque Membre pourra ensuite demander la parole pour faire lecture d'un Mémoire afférent à quelqu'un des objets dont la Société s'occupe.*

5°. *La Société déclare que parmi ces objets divers, ceux qui ont le plus directement rapport au but de son institution, consistent dans une suite d'observations Météorologiques, faites avec soin et constance, sur les différents points de cet Arrondissement; et, à cet effet, il a été convenu que dans la première Séance, il serait nommé quatre Membres pris, autant que possible, dans les Points cardinaux et opposés de l'Arrondissement, qui demeureraient chargés de*

suivre, jour par jour, les variations et Phénomènes atmosphériques, au moyen d'Instrumens qui leur seront délivrés à cet effet; et d'envoyer tous les mois la note de leurs observations au Secrétaire chargé de les recueillir, de les comparer entre elles, et d'en communiquer le résultat à la Séance première.

6º. Un autre objet essentiel des travaux de la Société et dont le précédent même fait partie, consiste dans la réunion des divers Élémens qui doivent concourir à former une bonne Topographie médicale.

L'intérêt que le Gouvernement actuel témoigne pour la confection de ce grand et important ouvrage, qui rentre dans le plan d'une Statistique générale de la France, sera pour la Société médicale de Bergerac un excitatif de son zèle, comme un garant de la bienveillance et de l'appuy qu'elle a droit d'attendre des Autorités administratives. Elle a déjà assez manifesté à cet égard, ses intentions et ses espérances, par le choix qu'elle a fait de son Président.

Pour l'accomplissement de cette importante vue, la Société réclame instamment de chacun de ses Membres la communication successive de toutes les données ou faits que l'observation et l'expérience peuvent leur avoir acquises jusqu'à ce jour, sur la nature du sol qu'ils habitent, et ses productions, sur la qualité des eaux et de l'air, sur le régime, la nourriture, le tempérament, le caractère et les mœurs des habitans, leurs maladies habituelles ou accidentnelles, Épidémiques, Endémiques ou Sporadiques sur les Épizooties; en un mot sur tout ce qui peut intéresser la Police médicale, la santé des Citoyens et la vie des Animaux utiles à l'agriculture.

Quant aux Épidémies en particulier, M^r. le Docteur Delpit, Membre de la Société et l'un de ses Secrétaires; déjà nommé par le Gouvernement pour suivre le traitement des Maladies épidémiques dans l'Arrondissement, espère trouver dans le recueil d'observations, dont le plan vient d'être exposé, d'utiles et puissants secours pour remplir dignement et d'une manière avantageuse à son Pays, l'importante mission qui lui a été particulièrement confiée, et dont il lui sera doux de partager avec ses Collègues les travaux et la gloire.

C'est ainsi qu'une heureuse solidarité se trouvant établie entre les Membres qui composent la même Société, toutes les observations sur des cas rares et intéressants en Pathologie, tous les faits curieux recueillis en Histoire naturelle et Physique des corps bruts ou organisés, souvent perdus auparavant par l'isolement de l'Observateur, formeront aujourd'hui une richesse commune, et deviendront des matériaux précieux pour l'ensemble de l'Édifice qui s'élèvera par les soins et travaux de tous.

Dans sa première Séance, la nouvelle Société médicale s'occupera des articles plus particulièrement relatifs à sa Police intérieure, à l'ordre des lectures et au mode ultérieur de l'admission qu'elle fera de nouveaux Membres honoraires, titulaires ou correspondans. En attendant, elle nous a chargé de vous donner, Monsieur, individuellement connaissance des dispositions qui précédent, et du choix unanime qu'elle a fait de vous pour un de ses Membres titulaires. Elle s'est applaudie d'avance de pouvoir vous compter au nombre de ses plus dignes co-opérateurs. Elle regardera comme un de ses plus précieux avantages la

communication de vos lumières, et attend tout du zèle et des talents qui nous ont distingués à ses yeux comme à ceux du Public.

Vous voudrez bien, Monsieur, nous instruire de vos intentions relativement à l'objet de cette Lettre, et cela dans le plus bref délai possible, afin que nous puissions vous adresser à temps, une Lettre de convocation pour la première Séance qui doit avoir lieu dans le cours de Janvier prochain. Votre Lettre devra être adressée par l'intermédiaire du Maire de votre Commune, au Sous-Préfet notre Président.

En nommant un Trésorier, la Société a fixé provisoirement la modique rétribution (1) que doit fournir chaque Membre pour subvenir aux premiers frais d'abonnement des Journaux dont il a été parlé et qui ont été choisis parmi ceux dont la juste réputation est déjà faite dans l'esprit des Médecins, Physiciens et Chimistes. Dans la première séance cette rétribution sera déterminée sur de nouvelles bases, s'il est nécessaire, et calculée soit sur l'achat ultérieur de livres, mémoires ou instrumens, soit sur les frais éventuels de la publicité que la Société jugera peut-être devoir donner par la voie de l'impression, à la partie la plus généralement utile de ses travaux.

En devenant aujourd'hui près de vous, Monsieur, les organes de la réunion qui viennent de se former à Bergerac, pour les progrès

(1) Cette rétribution avancée dès la première réunion par chacun des Membres présents, a été fixée à 12 fr. : dans le cas de votre acceptation, vous voudrez bien faire passer cette petite somme à M^r. Gardet, Pharmacien, notre Trésorier, qui a bien voulu céder gratuitement à la Société une Salle commode pour tenir ses séances de trimestre et placer ses Archives.

de l'Art, permettez-nous de joindre au vœu commun de cette Société pour votre admission dans son sein, celui que nous formons nous-même pour votre acceptation. Nous nous félicitons dès-à-présent d'avoir à remplir près de vous une mission si agréable, et aimons à compter déjà sur un Collaborateur aussi distingué.

Agreeez, Monsieur, l'assurance de nos sentimens affectueux et de notre juste considération.

MAINE BIRAN, *Sous-Préset, Président.*

DELPI T, *Médecin, Secrétaire.*

CANDILLAC, *Médecin, Secrétaire.*



LISTE des Membres qui ont formé la Société Médicale.

BOISSIÈRE, *Médecin.*

DUPUY, *Médecin.*

GENESTE, *Chirurgien.*

ALBERT, *Chirurgien.*

GERAUD, *Médecin.*

VENENCIE, *Chirurgien.*

LINARÉS, *Officier de santé.*

LABROUSSE, *Médecin.*

GARDET, *Pharmacien.*

GARRIGA, *Officier de santé.*

CAMPSEGRET, *Médecin.*

SIOSARD, *Médecin.*

